

MAITRISER LES RISQUES LIÉS AU BAIL D'HABITATION

Mettre en location un bien immobilier pour un usage d'habitation nécessite de prendre des dispositions pour ne pas mettre en péril la rentabilité du bien et éviter des dommages irréparables. La formation « *Maîtriser les risques liés au bail d'habitation* » vous apprendra à connaître, à l'aune des dernières réformes et jurisprudences, les risques liés à la gestion locative d'un bail d'habitation pour les anticiper et, s'ils se réalisent, les gérer au mieux des intérêts du propriétaire bailleur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les risques contentieux
- Cerner et mettre en place des outils de gestion de ces risques

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Agents immobiliers, gestionnaires de clientèle
- Responsables contentieux, juristes

Pré-requis : connaître le cadre juridique de la loi du 06/07/1989

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Anticiper le risque en gérance locative

- Lors de la sélection du locataire
- Lors de la conclusion du bail et l'entrée dans les lieux

II. Gérer le risque pendant l'exécution du bail

- Impayés
- Décence du logement
- Travaux
- Troubles de voisinage

III. Gérer le risque à la fin du bail

- Congé du locataire
- Congé du locataire
- Départ du locataire à la cloche de bois